



AMBASSADE DE FRANCE AU GABON

REGLEMENT DE CONSULTATION

APPEL D'OFFRE CAFETERIA INSTITUT FRANÇAIS DU GABON

CAHIER DES CHARGES

Pouvoir adjudicateur

Ministère français de l'Europe et des Affaires Etrangères
Représenté par Monsieur l'Ambassadeur de France au GABON

Personne responsable du marché représentant le pouvoir adjudicateur (PRM)

Monsieur l'Ambassadeur de France au GABON

Objet de la consultation

LIBREVILLE – Service de restauration légère à la Cafétéria Institut Français du Gabon

Date limite de remise des offres : le Mercredi 09 Janvier 2019 à 15h aux formats suivants

- sous format papier à l'Institut Français du Gabon, sis Boulevard Triomphal
- à l'attention de Mme la Secrétaire Générale de l'IFG

et

- sous format électronique
 - soit par une clé USB jointe au pli « papier »
 - soit par mail aux adresses suivantes
 - direction@institutfrancais-gabon.com
 - marie-anne.alavoine@diplomatie.gouv.fr

Table des matières

1	Objet de l'offre	3
2	Conditions de l'appel d'offres	3
2.1	Procédure	3
2.2	Modification des documents de l'appel d'offres	3
2.3	Validité des offres	3
3	Documents	3
3.1	Documents remis aux candidats.....	3
3.2	3.2. Offres des candidats	3
4	Déroulement de la procédure et critère d'analyse.....	4
5	Informations supplémentaires.....	5

1 Objet de l'offre

La présente consultation a pour but de désigner le prestataire du service de restauration légère situé au sein de l'établissement, dans un espace dénommé l'« IF Café ».

Le prestataire du service de restauration qui sera retenu est désigné comme le « prestataire ».

2 Conditions de l'appel d'offres

2.1 Procédure

Cet appel d'offres est géré en procédure ouverte publiée sur les sites internet de l'Ambassade de France au Gabon et de l'Institut français au Gabon.

2.2 Modification des documents de l'appel d'offres

L'Ambassade et l'IFG se réservent le droit de modifier tout document de l'appel d'offres au plus tard cinq jours avant la date limite de réception des offres des candidats. Ces modifications pourront porter sur des changements mineurs ou des mises à jour. Les candidats devront adapter leur offre à la dernière version des documents, et tiendront compte des modifications apportées par l'Ambassade.

Si la date de remise des offres est reportée pendant l'appel d'offres, alors la date limite pour introduire des modifications est reportée d'autant.

2.3 Validité des offres

Les offres remises demeurent valables pendant quatre-vingt-dix jours à compter de la date limite de réception des offres.

3 Documents

3.1 Documents remis aux candidats

Les documents suivants sont remis gratuitement sous format numérique aux entreprises souhaitant remettre une offre, par téléchargement sur les sites internet de l'Ambassade de France au Gabon et de l'Institut français au Gabon.

- Le cahier des charges
- La convention d'occupation précaire
- Le plan de l'espace à louer
- Le règlement de consultation

3.2 3.2. Offres des candidats

Chaque candidat doit remettre une offre complète, en français, incluant les documents suivants, tous datés et signés par le représentant légal de la structure:

- Capital, chiffre d'affaires (2015-2016-2017) via un bilan comptable certifié, moyens techniques et humains de l'entreprise ;
- Description du candidat, personnel et points de ventes existant à Libreville ;
- Description des moyens de production et de transformation des produits proposés à la vente,
- Motivation, compétences et références du candidat sur ce type de prestations;
- Proposition de carte adaptée à la clientèle de la cafétéria « IF café » et à une de restauration légère avec la mention des prix et des principaux ingrédients;
- Proposition de bordereau de prix pour les services de « restauration événementielle »
- Plan d'installation précis intérieur et extérieur (type de mobilier, installations, équipement)
- Convention d'occupation précaire dûment complétée (avec les informations demandées et notamment le loyer que le prestataire pourrait s'engager à payer pour les espaces mis à disposition) et approuvée (paraphe sur chaque page, signatures et tampon du représentant légal) ;
- Cahier des charges dûment approuvé (paraphe sur chaque page, signatures et tampon du représentant légal) ou approuvé avec des remarques. En cas de remarques, celles-ci devront être clairement explicitées dans l'offre remise.

Les offres devront être remises au plus tard Mercredi 09 Janvier 2019 à 15h aux formats suivants

- *sous format papier à l'Institut Français du Gabon, sis Boulevard Triomphal*
et

- *sous format électronique*
 - *soit par une clé USB jointe au pli « papier »*
 - *soit par mail aux adresses suivantes*
 - direction@institutfrancais-gabon.com
 - marie-anne.alavoine@diplomatie.gouv.fr

4 Déroulement de la procédure et critères d'analyse

Le pouvoir adjudicateur éliminera les offres non conformes à l'objet du contrat ou au présent règlement de consultation.

Les offres de chaque candidat sélectionné seront analysées suivant les critères ci-dessous :

- Expérience dans le secteur de la restauration, notamment gastronomie française et gabonaise
- Soutenabilité financière du candidat appréciée au vu des chiffres d'affaire réalisés sur les années 2015, 2016, 2017
- Qualité de l'offre de restauration et adéquation au cahier des charges (proposition d'aménagement, gamme de produits proposés, tarifs, qualité des produits, etc.)
- Proposition de loyer

A la suite de cet examen, le représentant du pouvoir adjudicateur pourra engager des négociations avec le ou les candidats ayant remis les offres les mieux-distantes.

Le pouvoir adjudicateur pourra, à tout moment, ne pas donner suite à la procédure pour des motifs d'intérêt général. Les candidats en seront notifiés.

5 Informations supplémentaires

Pour toute demande d'informations ou toute visite du site, le candidat peut s'adresser sa requête par courrier électronique à l'adresse suivante : direction@institutfrancais-gabon.com